



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E46203

VALABLE JUSQU'AU 18/06/2027

ÉDITÉ LE

01/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/07/1997

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 08/03/2024  
40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 413 028 697

Siret : 413 028 697 00014

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5416732

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60891990

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60891990

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : GUERIN ET FILS

LA SANGLE  
ZONE INDUSTRIELLE  
44390 NORT-SUR-ERDRE

Téléphone : 02 40 72 25 93

Fax :

Portable : 06 62 44 61 45

Site Internet : <http://www.guerin-fils.fr/>

E-mail : [contact@guerin-fils.fr](mailto:contact@guerin-fils.fr)

Responsabilité légale :

GUERIN HOLDING DEVELOPPEMENT (848 292 587) / GUERIN ARNAUD  
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 19/06/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 19/06/2024         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 19/03/2025         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 19/06/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.